

CC-87/CONF.609/3
PARIS, septembre 1987
Original : anglais

NOTE D'ORIENTATION

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
POUR LA PREPARATION D'UN PLAN D'ACTION POUR
SAUVEGARDER LE PATRIMOINE NON PHYSIQUE

Siège de l'Unesco, Paris, 5-8 octobre 1987

EXAMEN DES PROBLEMES DECOULANT DE LA NECESSITE D'INVENTORIER,
DE COLLECTER ET D'ETUDIER LE PATRIMOINE NON PHYSIQUE

à la lumière des études des professeurs Alpha Oumar Konaré
(document C) et Jocelyne Fernandez-Vest (document B) ainsi
que du document du Secrétariat - fondé pour partie sur
les travaux des professeurs Lauri Honko, David Dunaway
et Asen Balikci - (document A).

1. A sa vingt-deuxième session, en 1983, la Conférence générale de l'Unesco a décidé de lancer un nouveau sous-programme intitulé "Inventaire, collecte et étude du patrimoine non physique" pour répondre à la nécessité croissante de sauvegarder les différentes formes de traditions et coutumes folkloriques qui, actuellement, risquent de se perdre ou de s'altérer dans nombre de régions du monde.
2. A la même session, la Conférence générale a aussi adopté la résolution 11.2 qui invite "à élargir les activités de nature à préserver le patrimoine non physique dans les programmes futurs".
3. Si l'idée d'un programme coordonné à l'échelle mondiale était nouvelle, l'Unesco avait déjà une longue expérience dans ce domaine, acquise notamment dans le cadre du "Plan décennal pour l'étude de la tradition orale et la promotion des langues africaines", adopté par la Conférence générale à sa dix-septième session en 1972, et d'actions analogues entreprises en Asie et en Amérique latine.
4. En novembre 1984, a été organisée une réunion d'experts en vue de l'établissement d'un programme concernant le patrimoine non physique, chargée d'élaborer les principes de base du programme futur et d'examiner la question d'une typologie pour le patrimoine non physique. Les actions prioritaires suggérées par cette réunion figurent en annexe au présent document (Annexe I).
5. Au cours de la discussion consacrée à la typologie, deux modèles émanant de deux écoles très différentes, la folkloriste et l'anthropologique, ont été proposés (Annexe II). Après la réunion, les principaux représentants des deux écoles ont poursuivi le dialogue et sont finalement parvenus à s'entendre sur une approche commune (exposée dans le document CC-87/CONF.607/4 intitulé "Pour une typologie du patrimoine non physique").
6. Différents projets visant à sauvegarder le patrimoine non physique ont été soutenus en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans les pays industrialisés d'Europe et dans d'autres régions, mais le plus gros des efforts a porté sur l'élaboration des instruments méthodologiques voulus pour préserver ce patrimoine.
7. Des activités ont également été entreprises, en collaboration avec la Division du droit d'auteur de l'Unesco, aux fins d'assurer la protection juridique du folklore et un comité spécial de techniciens et de juristes sur la sauvegarde du folklore s'est réuni à l'Unesco du 1er au 5 juin 1987.
8. En 1986, une enquête a été réalisée auprès des Etats membres afin de déterminer la situation de leur patrimoine non physique ainsi que les actions de sauvegarde les plus nécessaires (Annexes III et IV).
9. Etant donné ce contexte, la réunion du Groupe de travail pour la préparation d'un plan d'action pour sauvegarder le patrimoine non physique est convoquée dans le double but suivant :
 - (a) élaborer une typologie du patrimoine non physique (sur la base des travaux susmentionnés réalisés par les professeurs Lauri Honko, David Dunaway et Asen Balikci et de la nouvelle étude ethnolinguistique du professeur Jocelyne Fernandez - documents A et B) ;
 - (b) proposer un plan d'action pour les années 1990 (qui s'inspirera de l'étude du professeur Alpha Oumar Konaré - document C - et des propositions figurant à l'Annexe V au présent document).

10. Les propositions formulées à l'Annexe V au présent document (que la réunion doit examiner) peuvent sembler ambitieuses, étant donné les moyens limités dont nous disposons à l'heure actuelle, mais il faut les considérer comme une simple liste d'activités possibles pouvant former la base d'un plan qui sera recommandé à l'Unesco. Nous sommes fermement convaincus que ce plan doit viser non seulement à constituer une documentation et des archives sur le folklore non vivant (approche "muséographique") mais aussi à ranimer et dynamiser les traditions vivantes (approche "sociale").

11. Comme il est à la fois souhaitable et nécessaire de resserrer les liens entre la mise en valeur du patrimoine physique et celle du patrimoine non physique, les participants sont invités à présenter des suggestions sur les moyens d'y parvenir.

12. Il convient évidemment de veiller à respecter un certain équilibre géographique dans les activités et de mettre particulièrement l'accent sur les régions et les cultures qui n'ont guère retenu l'attention jusqu'ici, comme les cultures autochtones dans les pays industrialisés.

ANNEXE I

(A la Note d'orientation)

Extrait du RAPPORT FINAL

(Doc.CLT-84/CONF.603/COL.2 - Paris, 31 Mai 1985)

de la

REUNION D'EXPERTS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN PROGRAMME
CONCERNANT LE PATRIMOINE NON PHYSIQUE

(Unesco, Paris, 28-30 novembre 1984)

ETUDES ET ACTIONS PRIORITAIRES

Les études et actions proposées ont été principalement :

- l'élaboration d'une typologie fonctionnelle ;
- l'expérimentation dans le cadre de projets pilotes de techniques efficaces d'inventaire, de collecte, de préservation et de promotion des traditions culturelles ;
- l'établissement d'un inventaire.

Si les participants sont convenus qu'on ne pouvait mettre définitivement au point une typologie avant d'avoir procédé à la collecte et d'autres activités d'organisation, ils ont reconnu l'importance des travaux en la matière pour l'élaboration d'un projet d'inventaire international des traditions culturelles. Un expert a proposé de reporter cette phase de la recherche à l'exercice biennal 1986-1987, pour laisser le temps d'effectuer des études sur le terrain qui permettront de choisir un système en toute connaissance de cause.

Les experts ont estimé que, pour assurer la promotion des traditions culturelles menacées, il faudrait en priorité :

- constituer des archives sonores rurales, destinées à la population locale ;
- élaborer des émissions de radio et des programmes de films fondés sur les collections ethnographiques constituées à l'aide de ces médias ;
- produire et diffuser des disques, cassettes, vidéocassettes et une série de brochures sur des traditions culturelles menacées de disparition.

L'utilisation des techniques modernes d'enregistrement et de production est apparue comme un objectif hautement prioritaire ; des stages de formation locaux ou régionaux patronnés par l'Unesco devraient y être consacrés.

Le principal domaine d'action identifié par les participants a été l'établissement, par le personnel de l'Unesco et sous l'égide d'un Conseil consultatif international, d'une liste des traditions culturelles menacées.

C'est sur la base de cette liste, qu'un rang de priorité serait attribué à la collecte des traditions locales et aux projets pilotes de promotion dont il est question dans les recommandations.

A l'issue des débats du dernier jour, il a été admis que l'élaboration d'un inventaire international des traditions culturelles comportait deux sortes de tâches : au titre de "l'anthropologie urgente", l'établissement par un Conseil consultatif international de la liste des traditions culturelles menacées ; puis, la création éventuelle d'un centre d'informations sur les actions menées dans le monde pour collecter et étudier les traditions culturelles. La constitution d'archives de ce genre, ont reconnu les participants, serait manifestement une entreprise vaste et de longue haleine. En vue d'instituer à l'Unesco un centre d'échange d'informations en la matière, il fallait procéder en priorité à une enquête sur les traditions culturelles menacées qui pourrait être, le cas échéant, complétée ultérieurement par un inventaire automatisé, et dont la première étape serait l'élaboration et la diffusion d'un projet de questionnaire. Il a toutefois été admis que cette deuxième activité exigerait beaucoup plus de personnel et de ressources et qu'elle devrait donc être ajournée jusqu'à ce que les conditions requises soient réunies.

Les tâches à accomplir étaient au nombre de quatre, à mener à bien selon l'ordre de priorité ci-après, déterminé par les participants.

TACHE 1 - ELABORATION D'UNE LISTE DES TRADITIONS CULTURELLES MENACEES

Pour mener à bien cette tâche, on pourrait :

- réunir les noms et adresses des organisations compétentes et expérimentées en matière d'étude ou de collecte du patrimoine non physique ;
- élaborer un formulaire pour recueillir les informations voulues ;
- diffuser auprès des organisations et des Etats membres ce formulaire sur les traditions culturelles menacées ;
- compiler les informations reçues et les compléter par des enquêtes ;
- examiner des données et les classer dans des fichiers par pays ;
- organiser une réunion d'experts pour créer le Conseil consultatif international sur les traditions culturelles menacées.

Les participants à cette réunion étudieraient les fichiers par pays et établiraient une liste des traditions culturelles menacées.

TACHE 2 - COLLECTE DES TRADITIONS CULTURELLES MENACEES

Lorsque, sur la base des recommandations du Conseil consultatif international, la première liste des traditions culturelles menacées aura fait l'objet d'un accord, il faudra, pendant l'exercice biennal 1986-1987, s'efforcer d'utiliser les organismes existants pour commencer à réunir des informations sur ces traditions, en procédant de la manière suivante :

- le Conseil consultatif devrait attribuer un ordre de priorité aux traditions figurant sur la liste des traditions culturelles menacées et les organes régionaux devraient recevoir des indications sur la façon d'effectuer la collecte. (Leurs travaux pourraient être supervisés par un sous-comité du Conseil consultatif international, se réunissant sur le terrain ou au Siège) ;
- tous les travaux de collecte devraient être faits de manière à faciliter l'utilisation des documents rassemblés dans le cadre de programmes de promotion destinés au grand public. A cette fin, des stages pourraient être organisés pour assurer l'application des techniques modernes d'enregistrement et de documentation, et l'Unesco pourrait peut-être fournir du matériel additionnel si cela était absolument nécessaire.
- les documents collectés devraient être examinés par le Conseil consultatif international plénier, au cours de réunions annuelles.

TACHE 3 - PROMOTION ET REACTIVATION DES TRADITIONS CULTURELLES MENACEES

- Dans les régions faisant l'objet d'activités de collecte des traditions culturelles menacées, il conviendrait d'organiser, parallèlement à ces activités, des stages de démonstration des techniques modernes pour les faire admettre et encourager la participation à la collecte.
- Ces stages devraient mettre l'accent sur les méthodes examinées dans le document de travail, plus particulièrement les programmes de radio et de télévision destinés à un public multiple. Ils devraient réunir des producteurs, des éducateurs et des responsables de musées des pays où la collecte des traditions a été entreprise, pour qu'ils fassent connaître aux organismes appelés à procéder à cette collecte les objectifs de leur tâche et les moyens les plus efficaces de faire circuler l'information rassemblée.
- Il conviendrait de concevoir un projet pilote pour mettre à l'essai les stratégies de promotion de l'Unesco. (Idéalement, ce projet devrait être mis en oeuvre au cours de l'exercice biennal 1988-1989 et préparé minutieusement en 1987). On utiliserait, dans le (ou les) pays choisi(s) toute la gamme des stratégies de promotion, dont l'emploi serait coordonné par un Conseil national de promotion de la culture traditionnelle, composé d'éducateurs, de producteurs des médias, d'artistes traditionnels et de fonctionnaires.

TACHE 4 - ETABLISSEMENT D'UN INVENTAIRE INTERNATIONAL DES TRADITIONS CULTURELLES

- Il conviendrait de mettre au point, en vue de l'élaboration de l'inventaire, un projet de fiche conçu à partir d'une typologie établie sur la base des différents modèles étudiés à la présente réunion. Ce formulaire contiendrait une liste des principaux genres, ainsi que les instructions à suivre pour le remplir.
- Il conviendrait ensuite de faire circuler ce projet de questionnaire pour le soumettre à une étude transculturelle. Les suggestions devraient être précises, et porter notamment sur les remaniements à apporter aux listes pour adapter l'inventaire à différentes régions culturelles.
- Ce projet d'inventaire aura faire l'objet d'un projet pilote dans une région qui n'a jusqu'à présent guère donné lieu à des activités de ce genre (probablement au cours de l'exercice biennal 1988-1989).

CONCLUSION - DECLARATION ADOPTEE PAR LA REUNION D'EXPERTS

Les experts ont adopté une déclaration récapitulant leurs observations sur les points les plus importants du sous-programme.

Définition

Les traditions culturelles présentent toutes certaines caractéristiques universelles, à savoir :

- une structure fondamentale traditionnelle pour un genre et un groupe déterminés ;
- une transmission informelle, basée sur l'emploi de formules préétablies et dans une large mesure non écrite ;

- une connaissance collective et la participation de la majorité aux traditions ;
- un lien déterminant et indissoluble avec la vie sociale de la communauté ;

Typologie

Après mûre réflexion, les experts ont décidé qu'il était impossible (voire imprudent) d'adopter une typologie en dehors du cadre de référence des problèmes rencontrés dans la collecte et la préparation de l'inventaire des traditions culturelles populaires.

Inventaire

Les experts ont recommandé d'encourager la création d'inventaires locaux, nationaux et régionaux et de les intégrer ultérieurement dans un inventaire international des traditions des peuples. Ces inventaires seraient établis d'une manière uniformisée, étudiés par des spécialistes internationaux et testés dans le cadre de projets pilotes. L'objectif à long terme serait la création d'inventaires informatisés des manifestations culturelles traditionnelles. Les institutions régionales existantes devraient contribuer activement à l'établissement de ces inventaires, qui susciteraient des recherches complémentaires et tiendraient compte des différences des structures traditionnelles. Au besoin, et à la demande des pays concernés, l'Unesco pourrait fournir son assistance pour la préparation de ces inventaires et aider aux efforts régionaux en participant à l'organisation de stages de formation et aux activités de suivi nécessaires. Les experts ont également recommandé la constitution d'un inventaire ou d'une banque de données accessibles aux communautés rurales notamment, dont les cultures sont menacées, sous forme d'archives, de données sonores et visuelles.

Collecte

Les experts ont par ailleurs recommandé de procéder d'urgence à la collecte détaillée des traditions culturelles menacées, surtout celles qui risquent de disparaître rapidement. Ils ont recommandé que les priorités soient fixées par les organismes locaux, nationaux et régionaux les mieux placés pour mener à bien la collecte. Celle-ci devrait néanmoins être coordonnée à l'échelle internationale. Cette coordination devrait avoir pour objet de s'assurer non seulement que la constitution d'un inventaire international est en préparation, mais aussi que des fonds sont réunis pour aider, au besoin, les institutions qui procèdent à la collecte.

Préservation et promotion

Pour que les traditions culturelles d'un peuple se perpétuent, les nations ou les institutions doivent agir pour préserver et valoriser les formes vitales des traditions menacées. Cette action peut être menée de différentes manières ; ainsi on peut : diffuser le matériel collecté par l'intermédiaire de journaux, de revues, de livres et de disques ; produire des enregistrements vidéo, des films et des émissions de radio ; encourager l'organisation de festivals et les industries artisanales ; intégrer les traditions populaires aux programmes d'études des établissements d'enseignement primaire et secondaire ; organiser des sonothèques rurales et des expositions itinérantes ; assurer la préservation et l'enseignement des langues locales ; instituer des échanges culturels internationaux ; organiser des programmes à l'intention du public dans les musées, les centres d'archives et les bibliothèques.

RECOMMANDATIONS

- A. Les experts recommandent que l'Unesco déclare et fasse largement connaître son intérêt pour la défense du patrimoine non physique (au sens large de manifestations culturelles traditionnelles) et pour son inventaire et sa sauvegarde, afin d'attirer l'attention sur son importance pour le renforcement de l'identité culturelle, surtout dans les pays en développement.
1. Les Etats membres et les organismes spécialisés, surtout ceux qui travaillent déjà dans ce domaine, seront invités par l'Unesco à présenter les listes, avec indication des priorités, de leurs traditions culturelles les plus menacées.
 2. L'Unesco devrait constituer un Conseil consultatif international des traditions culturelles menacées, qui serait chargé d'évaluer les listes proposées par les Etats membres et les organismes en vue d'établir un ordre de priorité. L'Unesco devrait s'inspirer de cette liste des priorités pour toute activité ultérieure de collecte du patrimoine.
 3. L'Unesco devrait entreprendre des projets pilotes portant sur plusieurs années, au moins dans trois pays, conformément aux critères indiqués dans le corps du présent rapport.
- B. Considérant que l'impact des projets pilotes reste limité à un pays et/ou une région donnée, les experts invitent l'Unesco à prendre les dispositions nécessaires pour créer, dans le cadre de ses activités, un Programme international pour la protection des traditions culturelles du monde.
1. Ils invitent en outre l'Unesco à prendre les dispositions appropriées pour mobiliser les ressources nécessaires et susciter des contributions volontaires des Etats membres et de toute autre partie intéressée.
 2. Ils invitent également à étudier, parmi d'autres solutions, la possibilité de créer un Fonds international dans le cadre de l'Unesco, pour financer la mise en oeuvre d'actions de protection et de sauvegarde des cultures traditionnelles du monde.
 3. L'Unesco devrait commencer à réunir les ressources financières nécessaires à l'établissement d'un inventaire international des traditions culturelles. Ce projet, qui pourrait porter sur plusieurs années, devrait commencer par l'accomplissement des tâches suivantes : préparation de l'esquisse, examen, révision, expérimentation sur le terrain et mise en oeuvre de l'inventaire, en collaboration avec des institutions locales et régionales.
 4. Les experts recommandent également que les Etats membres qui s'intéressent ou participent au recensement des traditions culturelles veillent attentivement à les enregistrer le plus professionnellement possible, notamment en ayant recours à l'enregistrement sonore, vidéo et cinématographique et en formant des techniciens et des ethnographes locaux à l'utilisation des techniques complexes. A cette fin, l'Unesco devrait fournir des services de consultants, une assistance technique et des possibilités d'apprentissage des techniques modernes de documentation ethnographique.

5. L'Unesco devrait organiser des projets de recherche sur le rôle des femmes dans la transmission des traditions culturelles. Les Etats membres et les institutions locales devraient envisager d'entreprendre de tels projets. Des femmes chercheurs et anthropologues devraient être associées à ces travaux dans toute la mesure du possible. Il faudrait organiser une réunion d'experts (femmes) pour examiner le projet, avec l'aide des institutions locales et des Etats membres.

6. L'Unesco devrait adopter un programme visant à analyser le fonctionnement de l'économie des pratiques culturelles traditionnelles et mettre sur pied un projet pilote destiné à initier les dépositaires des traditions à l'ethnographie, tout en contribuant à leur faire une place au sein de l'économie monétaire, dans des secteurs comme le tourisme, l'artisanat et l'organisation de festivals.

ANNEXE II

(à la Note d'orientation)

TYPOLOGIES DU PATRIMOINE NON PHYSIQUE

Les experts ont examiné deux sortes de typologies représentatives, l'une de l'école anthropologique (typologie A) et l'autre, de l'école folkloriste (typologie B). (Paris, Réunion d'experts - CLT-84/CONF.603 - Nov.1984)

Les préférences de nombreux participants sont allées, semble-t-il, à la première approche (A), mais certains l'ont jugée insuffisamment précise pour s'appliquer au patrimoine non physique. Quant à la deuxième typologie (B), il lui a été reproché de comporter des éléments du patrimoine physique. Aucun accord véritable n'a donc pu être réalisé sur ce point. Les participants ont suggéré de poursuivre l'étude de la question et d'appliquer à titre expérimental les diverses approches considérées dans le cadre de projets pilotes avant d'adopter l'une ou l'autre des typologies proposées.

TYPOLOGIE A

(Ecole anthropologique - approche holistique)

Guide pour la classification du matériel culturel de Murdock
dans la classification sectorielle des relations humaines

Guide pour la classification du matériel culturel

000 MATERIEL NON CLASSE

10 ORIENTATION

- 101 Identification
- 102 Cartes
- 103 Noms de lieux
- 104 Glossaire
- 105 Exposé récapitulatif de la culture
- 106 Données codées

11 BIBLIOGRAPHIE

- 111 Sources traitées
- 112 Sources consultées
- 113 Références supplémentaires
- 114 Observations
- 115 Informateurs
- 116 Textes
- 117 Données d'observation
- 118 Fiction

12 METHODOLOGIE

- 121 Orientation théorique
- 122 Préparatifs pratiques
- 123 Rôle d'observation
- 124 Entrevues
- 125 Tests et formulaires
- 126 Enregistrement et collecte
- 127 Recherche historique
- 128 Organisation et analyse

13 GEOGRAPHIE

- 131 Localisation
- 132 Climat
- 133 Topographie et géologie
- 134 Sol
- 135 Ressources minérales
- 136 Faune
- 137 Flore

14 BIOLOGIE HUMAINE

- 141 Anthropométrie
- 142 Somatologie descriptive
- 143 Génétique
- 144 Affinités raciales
- 145 Données ontogéniques
- 146 Nutrition
- 147 Données physiologiques

15 COMPORTEMENT ET PERSONNALITE

- 151 Sensation et perception
- 152 Impulsions et émotions
- 153 Modification du comportement
- 154 Processus d'ajustement
- 155 Développement de la personnalité
- 156 Personnalité sociale
- 157 Traits de caractère
- 158 Troubles de la personnalité
- 159 Matériel biographique

16 DEMOGRAPHIE

- 161 Population
- 162 Composition de la population
- 163 Natalité
- 164 Morbidité
- 165 Mortalité
- 166 Migration interne
- 167 Immigration et émigration
- 168 Politique démographique

17 HISTOIRE ET EVOLUTION CULTURELLE

- 171 Indications relatives à la répartition
- 172 Archéologie
- 173 Histoire traditionnelle
- 174 Reconstitution historique
- 175 Histoire enregistrée
- 176 Innovation
- 177 Acculturation et contacts entre cultures
- 178 Tendances socioculturelles
- 179 Planification et développement économiques

18 LA CULTURE DANS SON ENSEMBLE

- 181 Ethos
- 182 Fonction
- 183 Normes
- 184 Participation culturelle
- 185 Objectifs culturels
- 186 Ethnocentrisme

19 LANGAGE

- 191 Parole
- 192 Vocabulaire
- 193 Grammaire
- 194 Phonologie
- 195 Stylistique
- 196 Sémantique
- 197 Identification linguistique
- 198 Langages spéciaux

20 COMMUNICATION

- 201 Gestes et signes
- 202 Transmission de messages
- 203 Diffusion des nouvelles et informations
- 204 Presse
- 205 Système postal
- 206 Téléphone et télégraphe
- 207 Radio et télévision
- 208 Opinion publique
- 209 Proxémique

21 CONSERVATION D'INFORMATIONS

- 211 Moyens mnémotechniques
- 212 Ecriture
- 213 Impression
- 214 Publication
- 215 Photographie
- 216 Enregistrements sonores
- 217 Archives
- 218 Fournitures pour l'écriture et l'impression

22 RECHERCHE DE LA NOURRITURE

- 221 Cycle annuel
- 222 Cueillette
- 223 Chasse aux oiseaux
- 224 Chasse et pièges
- 225 Chasse marine
- 226 Pêche
- 227 Engins de pêche
- 228 Industries marines

23 ELEVAGE

- 231 Animaux domestiques
- 232 Zoologie appliquée
- 233 Activités pastorales
- 234 Laiterie
- 235 Aviculture
- 236 Production lainière
- 237 Sous-produits d'élevage

24 AGRICULTURE

- 241 Travail de la terre
- 242 Agronomie
- 243 Cultures céréalières
- 244 Production végétale
- 245 Arboriculture
- 246 Cultures fourragères
- 247 Floriculture
- 248 Culture de plantes textiles
- 249 Cultures spéciales

25 TRAITEMENT DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- 251 Conservation et stockage des aliments
- 252 Préparation des aliments
- 253 Conditionnement de la viande
- 254 Réfrigération
- 255 Conserverie
- 256 Industrie céréalière
- 257 Confiserie
- 258 Industries diverses de traitement et de conditionnement des produits alimentaires

26 CONSOMMATION ALIMENTAIRE

- 261 Satisfaction des besoins alimentaires et lutte contre la faim
- 262 Régime alimentaire
- 263 Condiments
- 264 Habitudes alimentaires
- 265 Industries de la restauration
- 266 Cannibalisme

27 BOISSONS, DROGUES ET ABUS

- 271 L'eau et la soif
- 272 Boissons non alcoolisées
- 273 Boissons alcoolisées
- 274 Industrie de la boisson
- 275 Débits de boissons
- 276 Stupéfiants et stimulants
- 277 Industrie du tabac
- 278 Produits pharmaceutiques

28 CUIR, TEXTILES ET TISSUS

- 281 Peausserie
- 282 Industrie du cuir
- 283 Cordages
- 284 Noeuds et amarres
- 285 Tapis et vannerie
- 286 Matières tissées
- 287 Matières non tissées
- 288 Industries textiles
- 289 Industrie du papier

29 HABILLEMENT

- 291 Vêtements courants
- 292 Vêtements spéciaux
- 293 Accessoires
- 294 Confection
- 295 Industries particulières du vêtement
- 296 Entretien des vêtements

30 PARURE

- 301 Ornaments
- 302 Toilette
- 303 Fabrication d'accessoires de toilette
- 304 Mutilation
- 305 Spécialistes de l'esthétique
- 306 Bijouterie

31 ACTIVITES D'EXPLOITATION

- 311 Utilisation du sol
- 312 Alimentation en eau
- 313 Exploitation forestière
- 314 Produits forestiers
- 315 Puits de pétrole et de gaz
- 316 Exploitation de mines et de carrières
- 317 Gisements spéciaux
- 318 Qualité de l'environnement

32 TRAITEMENT DES MATERIAUX DE BASE

- 321 Travail de l'os, de la corne et des coquillages
- 322 Travail du bois
- 323 Industries de la céramique
- 324 Industrie de la pierre
- 325 Métallurgie
- 326 Travail artisanal des métaux
- 327 Industrie du fer et de l'acier
- 328 Industries des métaux non ferreux

33 BATIMENT ET CONSTRUCTION

- 331 Construction
- 332 Terrassement
- 333 Maçonnerie
- 334 Charpente métallique
- 335 Menuiserie
- 336 Plomberie
- 337 Installation électrique
- 338 Professions diverses du bâtiment
- 339 Industries de fournitures pour le bâtiment

34 EDIFICES

- 341 Architecture
- 342 Habitations
- 343 Dépendances
- 344 Bâtiments publics
- 345 Edifices à usage récréatif
- 346 Edifices religieux et éducatifs
- 347 Edifices commerciaux
- 348 Edifices industriels
- 349 Edifices divers

35 EQUIPEMENT ET MAINTENANCE DES BATIMENTS

- 351 Terrains
- 352 Mobilier
- 353 Décoration et agencement intérieurs
- 354 Matériel de chauffage et d'éclairage
- 355 Equipements divers
- 356 Entretien
- 357 Service domestique
- 358 Maintenance des bâtiments non domestiques

36 ETABLISSEMENTS HUMAINES

- 361 Configuration des établissements humains
- 362 Logement
- 363 Rues et circulation
- 364 Installations sanitaires
- 365 Equipements publics
- 366 Services commerciaux
- 367 Parcs
- 368 Services divers
- 369 Vie urbaine et rurale

37 ENERGIE

- 371 Mise en valeur des sources d'énergie
- 372 Feu
- 373 Lumière
- 374 Chaleur
- 375 Energie thermique
- 376 Energie hydraulique
- 377 Energie électrique
- 378 Energie atomique
- 379 Formes diverses de production d'énergie

38 INDUSTRIES CHIMIQUES

- 381 Génie chimique
- 382 Industries des produits pétroliers et charbonniers
- 383 Industrie du caoutchouc
- 384 Industrie des produits synthétiques
- 385 Produits chimiques industriels
- 386 Fabrication de peintures et de teintures
- 387 Industrie des engrais
- 388 Savon et produits annexes
- 389 Fabrication d'explosifs

39 INDUSTRIES DES BIENS D'EQUIPEMENT

- 391 Fabrication de matériel
- 392 Industries mécaniques
- 393 Industrie des fournitures électriques
- 394 Fabrication d'appareils de chauffage et d'éclairage
- 395 Fabrication de matériel optique et photographique
- 396 Construction navale
- 397 Industrie du matériel ferroviaire
- 398 Fabrication de véhicules
- 399 Industrie aéronautique

40 MACHINES

- 401 Mécanique
- 402 Machines industrielles
- 403 Machines et appareils électriques
- 404 Appareils ménagers
- 405 Appareils de pesage, de mesure et d'enregistrement
- 406 Machines de lavage
- 407 Machines agricoles

41 OUTILS ET APPAREILS

- 411 Armes
- 412 Outils courants
- 413 Outils spéciaux
- 414 Matériel divers
- 415 Ustensiles
- 416 Accessoires
- 417 Appareils

42 PROPRIETE

- 421 Régime de propriété
- 422 Propriété des biens mobiliers
- 423 Propriété immobilière
- 424 Propriété des biens incorporels
- 425 Acquisition et cession de propriété
- 426 Emprunt et prêt
- 427 Location et crédit-bail
- 428 Succession
- 429 Administration

43 ECHANGE

- 431 Don
- 432 Achat et vente
- 433 Production et offre
- 434 Revenu et demande
- 435 Prix et valeur
- 436 Moyens d'échange
- 437 Transactions
- 438 Commerce intérieur
- 439 Commerce extérieur

44 COMMERCIALISATION

- 441 Activité mercantile
- 442 Commerce de gros
- 443 Commerce de détail
- 444 Détaillants
- 445 Industries de service
- 446 Promotion des ventes
- 447 Publicité

45 FINANCE

- 451 Comptabilité
- 452 Crédit
- 453 Opérations bancaires
- 454 Epargne et investissement
- 455 Spéculation
- 456 Assurance
- 457 Devises
- 458 Cycles économiques

46 TRAVAIL

- 461 Travail et loisirs
- 462 Division du travail par sexe
- 463 Spécialisation professionnelle
- 464 Offre de main-d'oeuvre et emploi
- 465 Salaires et traitements
- 466 Relations professionnelles
- 467 Organisation du travail
- 468 Négociations collectives

47 ORGANISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

- 471 Propriété et contrôle du capital
- 472 Entreprise individuelle
- 473 Société
- 474 Coopération
- 475 Entreprise d'Etat
- 476 Entraide
- 477 Concurrence

48 VOYAGE ET TRANSPORT

- 481 Locomotion
- 482 Transport de charges
- 483 Levage
- 484 Voyage
- 485 Services de voyage
- 486 Réglementation des voyages
- 487 Voies de communication
- 488 Entreposage
- 489 Transports

49 TRANSPORTS TERRESTRES

- 491 Ponts et chaussées
- 492 Transport par traction animale
- 493 Véhicules
- 494 Transports routiers
- 495 Services routiers auxiliaires
- 496 Chemins de fer
- 497 Transports ferroviaires
- 498 Services terminaux
- 499 Construction de routes et chemins de fer

50 TRANSPORT PAR VOIES D'EAU ET PAR AIR

- 501 Bateaux
- 502 Navigation
- 503 Amélioration des voies navigables
- 504 Installations portuaires
- 505 Transport par voie d'eau
- 506 Aéronef
- 507 Aviation
- 508 Installations aéroportuaires
- 509 Transport par air

51 NIVEAUX ET MODES DE VIE

- 511 Niveau de vie
- 512 Activités quotidiennes
- 513 Sommeil
- 514 Elimination
- 515 Hygiène corporelle
- 516 Attitudes
- 517 Activités de loisir

52 LOISIRS

- 521 Conservation
- 522 Humour
- 523 Passe-temps
- 524 Jeux
- 525 Jeux d'argent
- 526 Sports athlétiques
- 527 Jours de repos et jours fériés
- 528 Vacances
- 529 Equipements récréatifs

53 BEAUX-ARTS

- 531 Arts décoratifs
- 532 Arts figuratifs
- 533 Musique
- 534 Instruments de musique
- 535 Danse
- 536 Art dramatique
- 537 Art oratoire
- 538 Littérature
- 539 Textes littéraires

54 DIVERTISSEMENT

- 541 Spectacles
- 542 Sports commercialisés
- 543 Expositions
- 544 Conférences publiques
- 545 Productions musicales et théâtrales
- 546 Industrie du film
- 547 Boîtes de nuit et cabarets
- 548 Vice organisé
- 549 Fabrication de matériels pour les arts et les loisirs

55 INDIVIDUALISATION ET MOBILITE

- 551 Noms propres
- 552 Noms d'animaux et de choses
- 553 Désignation
- 554 Statut, rôle et prestige
- 555 Mobilité grâce aux compétences personnelles
- 556 Accumulation de richesses
- 557 Mobilité par manoeuvres et intrigues
- 558 Régression

56 STRATIFICATION SOCIALE

- 561 Stratification par âge
- 562 Statut lié au sexe
- 563 Stratification ethnique
- 564 Castes
- 565 Classes
- 566 Servage et péonage
- 567 Esclavage

57 RAPPORTS PERSONNELS

- 571 Rapports et groupes sociaux
- 572 Amitiés
- 573 Coteries
- 574 Visites et hospitalité
- 575 Confréries
- 576 Etiquette
- 577 Ethique
- 578 Antagonismes à l'intérieur de groupes
- 579 Rixes, émeutes et banditisme

58 MARIAGE

- 581 Fondements du mariage
- 582 Réglementation du mariage
- 583 Modalités du mariage
- 584 Organisation du mariage
- 585 Rites nuptiaux
- 586 Cessation du mariage
- 587 Remariages
- 588 Unions irrégulières
- 589 Célibat

59 FAMILLE

- 591 Résidence
- 592 Ménage
- 593 Relations familiales
- 594 Famille nucléaire
- 595 Polygamie
- 596 Familles élargies
- 597 Adoption

60 PARENTE

- 601 Terminologie de la parenté
- 602 Relations de parenté
- 603 Grands-parents et petits-enfants
- 604 Oncles/tantes et neveux/nièces
- 605 Cousins
- 606 Beaux-parents et beaux-enfants
- 607 Beaux-frères et belles-soeurs
- 608 Parenté artificielle
- 609 Comportement à l'égard des personnes non apparentées

61 GROUPES DE PARENTE

- 611 Règles de filiation
- 612 Parentèles et ramifications
- 613 Lignages
- 614 "Sibs"
- 615 Fratries
- 616 Moitiés
- 617 Groupes de parenté bilinéaire
- 618 Clans
- 619 Tribu et nation

62 COMMUNAUTE

- 621 Structure de la communauté
- 622 Chefs
- 623 Conseils
- 624 Autorités locales
- 625 Police
- 626 Contrôle social
- 627 Justice informelle à l'intérieur du groupe
- 628 Relations intercommunautaires

63 ORGANISATION TERRITORIALE

- 631 Hiérarchie territoriale
- 632 Villes
- 633 Grandes villes
- 634 Circonscriptions
- 635 Provinces
- 636 Dépendances

64 ETAT

- 641 Citoyenneté
- 642 Constitution
- 643 Chef de l'exécutif
- 644 "Maison" du chef de l'exécutif
- 645 Gouvernement
- 646 Parlement
- 647 Institutions administratives
- 648 Relations internationales

65 ACTIVITES GOUVERNEMENTALES

- 651 Fiscalité et recettes publiques
- 652 Finances publiques
- 653 Travaux publics
- 654 Recherche et développement
- 655 Entreprises publiques
- 656 Réglementation publique
- 657 Protection sociale
- 658 Instruction publique
- 659 Activités gouvernementales diverses

66 COMPORTEMENT POLITIQUE

- 661 Exploitation
- 662 Intrigues politiques
- 663 Services publics
- 664 Pressions politiques
- 665 Partis politiques
- 666 Elections
- 667 Appareils politiques
- 668 Mouvements politiques
- 669 Révolution

67 DROIT

- 671 Normes juridiques
- 672 Responsabilité
- 673 Torts
- 674 Délits
- 675 Contrats
- 676 Représentation

68 INFRACTIONS ET SANCTIONS

- 681 Sanctions
- 682 Atteintes à la vie
- 683 Atteintes à la personne humaine
- 684 Outrages aux moeurs et non-respect des obligations
découlant du mariage
- 685 Atteintes à la propriété
- 686 Non-respect des obligations
- 687 Infractions contre l'Etat
- 688 Infractions religieuses
- 689 Infractions sociales

69 JUSTICE

- 691 Actions en justice
- 692 Autorités judiciaires
- 693 Personnel juridique et judiciaire
- 694 Ouverture de l'action en justice
- 695 Procédure judiciaire
- 696 Exécution de la justice
- 697 Prisons et établissements pénitentiaires
- 698 Tribunaux spéciaux

70 FORCES ARMEES

- 701 Organisation militaire
- 702 Recrutement et formation
- 703 Discipline et moral
- 704 Forces terrestres
- 705 Intendance et approvisionnement
- 706 Marine
- 707 Armée de l'air
- 708 Corps auxiliaires

71 TECHNOLOGIE MILITAIRE

- 711 Génie militaire
- 712 Installations militaires
- 713 Artillerie
- 714 Uniforme et tenue
- 715 Véhicules militaires
- 716 Navires de guerre
- 717 Aéronefs militaires
- 718 Equipement militaire spécial
- 719 Industries d'armement

72 GUERRE

- 721 Incitation à la guerre
- 722 Adaptations aux temps de guerre
- 723 Stratégie
- 724 Logistique
- 725 Tactique
- 726 Conduite de la guerre
- 727 Après-guerre
- 728 Pacification
- 729 Anciens combattants

73 PROBLEMES SOCIAUX

- 731 Catastrophes
- 732 Handicapés
- 733 Alcoolisme et toxicomanie
- 734 Invalidité
- 735 Pauvreté
- 736 Dépendance
- 737 Dépendance des personnes âgées
- 738 Délinquance

74 SANTE ET PROTECTION SOCIALE

- 741 Fondations philanthropiques
- 742 Recherche médicale
- 743 Hôpitaux et cliniques
- 744 Santé publique et hygiène
- 745 Sécurité sociale
- 746 Assistance publique
- 747 Organismes privés de protection sociale
- 748 Travail social

75 MALADIE

- 751 Médecine préventive
- 752 Blessures corporelles
- 753 Théorie de la maladie
- 754 Sorcellerie
- 755 Thérapie magique et mentale
- 756 Psychotérapeutes
- 757 Thérapeutique médicale
- 758 Soins médicaux
- 759 Personnel médical

76 MORT

- 761 Vie et mort
- 762 Suicide
- 763 Décès
- 764 Obsèques
- 765 Deuil
- 766 Pratiques mortuaires déviantes
- 767 Spécialistes mortuaires
- 768 Réajustements sociaux à la mort
- 769 Culte des morts

77 CROYANCES RELIGIEUSES

- 771 Caractéristiques générales de la religion
- 772 Cosmologie
- 773 Mythologie
- 774 Animisme
- 775 Eschatologie
- 776 Esprits et dieux
- 777 Chance et hasard
- 778 Objets et lieux sacrés
- 779 Systèmes théologiques

78 PRATIQUES RELIGIEUSES

- 781 Expérience religieuse
- 782 Propitiation
- 783 Purification et expiation
- 784 Evitement et tabous
- 785 Ascétisme
- 786 Orgies
- 787 Révélation et divination
- 788 Rituel
- 789 Magie

79 ORGANISATION ECCLESTASTIQUE

- 791 Magiciens et devins
- 792 Saints hommes
- 793 Prêtrise
- 794 Congrégations
- 795 Sectes
- 796 Rituel
- 797 Misions
- 798 Intolérance religieuse

80 NOMBRES ET MESURES

- 801 Numérologie
- 802 Numération
- 803 Mathématiques
- 804 Poids et mesures
- 805 Découpage du temps

81 CONNAISSANCES EXACTES

- 811 Logique
- 812 Philosophie
- 813 Méthode scientifique
- 814 Humanités
- 815 Science pure
- 816 Science appliquée

82 IDEES SUR LA NATURE ET SUR L'HOMME

- 821 Ethnométéorologie
- 822 Ethnophysique
- 823 Ethnogéographie
- 824 Ethnobotanique
- 825 Ethnozoologie
- 826 Ethno-anatomie
- 827 Ethnophysiologie
- 828 Ethnopsychologie
- 829 Ethnosociologie

83 SEXE

- 831 Sexualité
- 832 Stimulation sexuelle
- 833 Rapports sexuels
- 834 Restrictions sexuelles générales
- 835 Réglementation des relations sexuelles entre
personnes apparentées
- 836 Relations sexuelles prémaritales
- 837 Relations sexuelles extraconjugales
- 838 Homosexualité
- 839 Comportements sexuels divers

84 REPRODUCTION

- 841 Menstruation
- 842 Conception
- 843 Grossesse
- 844 Accouchement
- 845 Accouchements difficiles et inhabituels
- 846 Soins postnatals
- 847 Avortement et infanticide
- 848 Illégitimité

85 PREMIERE ENFANCE ET ENFANCE

- 851 Modes de placement
- 852 Rituel de la petite enfance et de l'enfance
- 853 Alimentation des nourrissons
- 854 Puériculture
- 855 Soins aux enfants
- 856 Développement et maturation
- 857 Activités de l'enfance
- 858 Statut de l'enfance

86 SOCIALISATION

- 861 Techniques d'éducation
- 862 Sevrage et acquisition des habitudes alimentaires
- 863 Apprentissage de la propreté
- 864 Education sexuelle
- 865 Formation touchant à l'agressivité
- 866 Préparation à l'indépendance
- 867 Transmission des normes culturelles
- 868 Transmission des compétences
- 869 Transmission des croyances

87 EDUCATION

- 871 Système éducatif
- 872 Enseignement primaire
- 873 Enseignement des lettres et sciences humaines
- 874 Enseignement professionnel
- 875 Enseignants
- 876 Théories et méthodes pédagogiques
- 877 Elèves

88 ADOLESCENCE, AGE ADULTE ET VIEILLESSE

- 881 Puberté et initiation
- 882 Statut des adolescents
- 883 Activités des adolescents
- 884 Majorité
- 885 Age adulte
- 886 Vieillissement
- 887 Activités des personnes âgées
- 888 Statut et traitement des personnes âgées

TYPOLOGIE B

(Conception de l'école folkloriste complétée
par certains éléments nouveaux)

Version révisée de la typologie présentée par M. David Dunaway
dans le document de travail qu'il a élaboré pour la réunion

Typologie

Le patrimoine physique comprend les objets fabriqués par les hommes : structures, objets de toutes sortes, traditionnels ou non.

Le patrimoine non physique englobe toutes les manifestations matérielles et immatérielles de la culture transmises et modifiées par un processus de récréation collective dans le temps.

L'expression culture matérielle a un sens plus restrictif que celle de patrimoine physique car elle s'applique uniquement aux structures, à l'art, à l'artisanat, aux objets et aux instruments qui sont le fruit des conceptions ou des techniques traditionnelles. Les objets de la culture matérielle illustrent et perpétuent la tradition par leur valeur d'exemple : ainsi, un arc sculpté témoigne du sens artistique et du raffinement esthétique de la communauté tout en ayant une fonction non artistique bien précise. Font partie de la culture matérielle les formes d'art et d'artisanat populaires auxquelles ne s'associe aucun rituel verbal (comme l'art des peintres traditionnels).

La culture immatérielle regroupe les pratiques culturelles dont la représentation physique n'est pas l'élément dominant : ensemble des coutumes, traditions orales et institutions non écrites, ainsi que techniques de production des objets typiques et traditionnels. Cet ensemble, où l'on peut distinguer trois sous-groupes, à savoir les traditions verbales, les traditions non verbales et les acquis culturels, constitue le champ privilégié des activités du sous-programme relatif au patrimoine non physique.

Les termes de coutumes et de rites désignent les relations sociales de la tradition culturelle telles qu'elles se manifestent dans la pratique. Ces systèmes socioculturels de la tradition comprennent, notamment, les rites de parenté et de lignage, les marquages territoriaux, les traditions concernant la propriété et la famille et les activités traditionnelles (telles que la chasse, la cueillette et les pratiques agro-pastorales).

Les traditions non verbales comprennent les gestes, les coutumes et rites non verbaux, la musique non verbale (instruments et onomatopées), les danses traditionnelles.

La tradition verbale ou orale comprend l'ensemble des divers arts oraux : histoire traditionnelle orale, chants, parlars et dialectes populaires transmis par voie orale et littérature orale, narrative (mythes, légendes, devinettes, contes, proverbes, jeux de mots, ballades, théâtre populaire, épopées) ou non (dictons, incantations, mélopées, formules de bénédiction, malédictions, insultes, comptines, poésie populaire, formules de bienvenue et d'adieu).

L'expression acquis culturels désigne les domaines de la culture immatérielle qui se caractérisent essentiellement par le fait qu'objets et expression orale y sont intimement mêlés : médecine et cuisine traditionnelles, recettes, cérémonies, festivals et fêtes rituelles. Ces pratiques comportent à la fois un élément verbal et un élément matériel, à l'exemple de l'art du guérisseur ou du sorcier qui utilise les vertus des plantes médicinales en prononçant des incantations. Appartiennent à cette catégorie les manifestations d'art et d'artisanat populaires qui font intervenir un rituel verbal (jeux de ficelles, graffiti, caricatures, par exemple).

Ces catégories se chevauchent. C'est pourquoi nous parlons de traditions essentiellement verbales ou non verbales ; le terme "acquis culturels" associe des éléments physiques et non physiques ; et nous savons parfaitement que certains genres arbitrairement classés dans une seule catégorie - comme les chants traditionnels - peuvent comporter à la fois des éléments verbaux (les paroles) et des éléments non verbaux, tels que les liaisons instrumentales ou l'émission vocale d'onomatopées dépourvues de signification. La plupart des traditions culturelles allient divers genres et mêlent manifestations physiques et non physiques.

Définition

Le "patrimoine non physique", les "traditions culturelles populaires" et le "folklore" ont en commun quatre caractéristiques fondamentales : (1) une participation collective et spontanée de la communauté ; (2) une origine impersonnelle ou anonyme ; (3) le caractère non commercial et essentiellement non écrit des moyens de transmission ; (4) la permanence des structures et des techniques fondamentales, transmises de génération en génération.

Ces éléments de la tradition reposent sur une réalité sociale : les systèmes de survie, les modes d'activité et les structures économiques de la culture traditionnelle. L'évolution des traditions populaires dépend étroitement de ces facteurs : lorsque la base sociale d'une société passe, par exemple, de la chasse à la pêche, ses coutumes et son savoir évoluent également. On ne peut donc exclure ces facteurs de l'étude du patrimoine non physique, car la fonction et le contexte de la tradition sont indissociablement liés à l'organisation sociale.

Quatre critères de la tradition

Participation collective et spontanée : les traditions authentiques sont recréées et transmises par la majorité des membres de la collectivité, et non par des spécialistes ou des professionnels. Dans les sociétés traditionnelles, ceux qui connaissent et pratiquent les activités traditionnelles sont nombreux, si bien que l'exécution de celles-ci est souvent une oeuvre collective sans qu'il y ait de frontière établie entre les rôles d'acteur et de spectateur.

Caractère impersonnel de la tradition : une tradition ne saurait être l'oeuvre originale d'un seul individu ; au contraire, elle est constamment recréée, au fil du temps, par les membres de la communauté. En participant à une tradition, la communauté s'approprie un conte ou une danse. Certes, les individus (ou les groupes) innovent ou apportent des éléments de style dans le cadre des règles imposées par la tradition, mais l'effet de ces enrichissements est cumulatif. Des individus ou des groupes peuvent avoir un rôle particulier, déterminant dans la formation des traditions de la communauté ; des groupes d'historiens ou de philosophes de la communauté traditionnelle, par exemple, contribuent davantage à façonner les traditions orales de la communauté que n'importe quel individu.

Caractère non commercial et essentiellement non écrit de la transmission des traditions : ce critère permet d'établir la distinction entre l'élément authentique de la tradition et ce qui est éphémère ou extérieur à l'expression folklorique parce que transmis sous une forme immuable. Un quatuor à cordes diffère des musiques traditionnelles en ce que ses interprètes reproduisent fidèlement toutes les notes de la partition à chaque exécution. De même, bien qu'elles soient données oralement, les indications fournies à quelqu'un qui cherche son chemin n'ont rien de traditionnel, car elles ne sauraient varier

et sont destinées à être suivies au pied de la lettre. La forme des matériaux traditionnels authentiques évolue constamment à mesure que différents groupes l'adaptent à des circonstances particulières, donnant lieu à des parodies et des variantes.

Quant on analyse la transmission des connaissances traditionnelles, il faut considérer quels sont les agents et les modalités de cette transmission (notamment les facteurs personnels, économiques et socioculturels). Il y a inévitablement transmission des traditions populaires au sein d'une société et l'étude des modes de transmission officiels et non officiels (institutionnels et non institutionnels) est d'une importance déterminante pour le programme. Dans certains cas, les cultures non officielle et officielle sont séparées par un abîme qui se reflète dans leurs moyens de transmission.

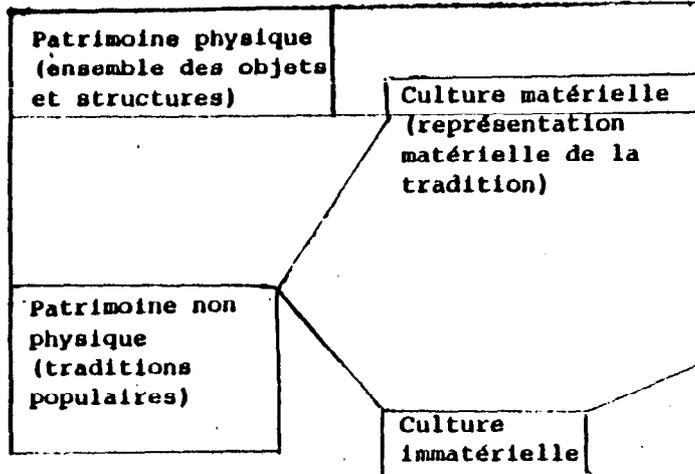
Le rôle des femmes est particulièrement important dans l'étude de la transmission de la culture traditionnelle : en effet, elles constituent très souvent, dans les sociétés traditionnelles, le premier vecteur de l'éducation informelle, transmettant des connaissances, des coutumes, des rites et des systèmes de croyances qui risqueraient sinon de disparaître.

Permanence des structures fondamentales : c'est ce qui distingue la tradition, qui dure tout en évoluant, des produits culturels à vocation essentiellement commerciale, qui ne résistent pas à l'épreuve du temps. (C'est toute la différence entre la tradition populaire et un phénomène de culture de masse comme le "breakdancing", forme de danse stylisée très populaire dans les pays occidentaux. Bien que le breakdancing ait connu une grande vogue et qu'il en existe plusieurs variantes, il n'a pas eu d'existence vraiment durable ; par contre, si ce genre de danse devait continuer à être pratiqué, et surtout s'il survivait à l'engouement suscité par la publicité des médias, on pourrait parler de tradition populaire.) La structure interne d'un conte (ou de sa technique de narration ou de représentation) ne doit rien à l'apprentissage scolaire ; des membres de groupes culturels rompus aux techniques traditionnelles peuvent parfaitement enrichir la tradition d'éléments nouveaux ou d'innovations techniques.

Ce sont là les quatre caractéristiques essentielles du patrimoine non physique de l'humanité. Depuis quelques années, d'autres caractéristiques secondaires telles que l'oralité, l'alphabétisme ou le degré d'urbanisation ont perdu de leur importance. En effet, les anthropologues ont fini par s'apercevoir que la parole n'est que l'un des moyens de transmission des traditions populaires, que celles-ci peuvent se développer aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et que chaque collectivité ne cesse d'inventer et de recréer ses propres traditions ; c'est ainsi que l'on en est venu progressivement à dissocier le "folklore" de ses associations rustiques et archaïsantes.

Création non traditionnelle

Patrimoine
culturel
mondial



Architecture populaire
art et artisanat popu-
laires non verbaux
instruments
décoration des habita-
tions et des véhicules
costume et vêtement

Médecine
cuisine
jeux
cérémonies et
rites

Gestes
coutumes et croyances non verbales
danse
musique (instrumentale et vocale)

Narratives Mythes, légendes, contes,
devinettes, anecdotes,
ballades, épopées,
théâtre populaire,
histoire traditionnelle
orale

Non narratives Parler populaire,
dialectes, choeurs,
bénédictions, malédictions,
insultes, comptines, jeux
de mots, poésie populaire,
incantations, formules de
bienvenue et d'adieu,
textes de chansons,
proverbes

Typologie du patrimoine non physique

ANNEXE III
(à la Note d'orientation)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

QUESTIONNAIRE
SUR
LE PATRIMOINE NON PHYSIQUE DANS LE MONDE

Si ce questionnaire contient des questions auxquelles vous avez déjà répondu dans une autre enquête menée par l'Unesco, veuillez joindre une copie de votre réponse ou, si cela n'est pas possible, veuillez indiquer le nom du service ou du fonctionnaire auquel vous avez envoyé votre réponse.

. En cas de nécessité, vous pouvez utiliser des feuilles supplémentaires de même format avec indication précise du paragraphe.

. Il serait peut-être préférable que les questions formulées sous la Partie II soient traitées directement par un organisme chargé du folklore ou des traditions populaires, éventuellement mentionné sous A.1.

IMPORTANT : Si vous avez des connaissances d'une des langues de travail de l'Unesco (l'anglais ou le français), nous préfererions recevoir vos réponses dans une de ces langues.

PARTIE I

A. INFRASTRUCTURE

1. Quelles sont, dans votre pays, les institutions spécialisées dans l'étude des différentes manifestations du patrimoine non physique (patrimoine traditionnel vivant) : danse et musique traditionnelles, rites et cérémonies, connaissances traditionnelles médicales, alimentaires, etc.; traditions orales, langues autochtones, surtout les langues non écrites, et les adresses de ces institutions.

.....
.....
.....
.....

2. Quels sont les domaines d'activités de ces différentes institutions ?

.....
.....
.....
.....

- liste des principaux projets passés et en cours concernant le patrimoine vivant.

.....
.....
.....

- liste des chercheurs avec adresses, spécialisés dans ce secteur.

.....
.....
.....

3. Quelle sorte d'institutions seraient encore à créer pour sauvegarder de manière plus efficace le patrimoine non physique de votre pays ?

.....
.....
.....

B. METHODOLOGIE

1. Existe-t-il dans votre pays un plan général de sauvegarde du patrimoine non physique ? Si oui, prière d'inclure un exemplaire de toute législation et programme d'actions concrètes concernant la préservation du patrimoine vivant.

.....
.....
.....

2. Quelle sorte de système de classification utilise-t-on dans votre pays pour répertorier les éléments du patrimoine non physique ? (Joindre, si possible, modèle en annexe).

.....
.....
.....

3. Quelle est, dans votre pays, la démarche suivie conduisant à la sauvegarde du patrimoine non physique, c'est-à-dire :

a) pour son inventaire ?

.....
.....

b) pour sa collecte ?

.....
.....

c) pour son étude ?

.....
.....

d) pour sa préservation ?

.....
.....

e) pour sa promotion ?

.....
.....

4. Parmi les démarches précitées, laquelle vous semble devoir être améliorée ?

.....
.....
.....

PARTIE II

C. TRADITIONS NON VERBALES

1. Quelles sont dans votre pays les traditions non verbales les plus menacées de disparition, c'est-à-dire :

a) les noms des danses traditionnelles les plus vulnérables ?

.....
.....

b) les types de musique menacés ?

.....
.....

c) les rites et cérémonies traditionnels qui risquent de se perdre ?

.....
.....

d) les connaissances traditionnelles (médicales, alimentaires ou autres) en voie de disparition ?

.....
.....

2. Que fait-on pour essayer de sauvegarder ces traditions ?

.....
.....

3. Que reste-t-il encore à faire ?

.....
.....

D. TRADITIONS ORALES

1. Quelles sont la place et la fonction des traditions orales dans votre pays ?

.....
.....

2. Quelles sont (ou existe-t-il) dans votre pays des cultures minoritaires, dont les traditions sont particulièrement menacées de disparition ?

.....
.....

3. Y-a-t-il d'autres groupes dans la société (femmes, jeunes immigrés, groupements d'artisans ou de professionnels) avec des systèmes codés propres? Mentionner quelques exemples :

.....
.....

4. Que fait-on pour sauvegarder ces traditions ?

.....
.....

5. Que reste-t-il encore à faire ?

.....
.....

E. LANGUES

1. Quelles sont, dans votre pays, les langues (surtout les langues non écrites méconnues, minoritaires ou menacées) qui risquent de disparaître ou dont l'utilisation risque de diminuer fortement ?

.....
.....

2. Que fait-on pour essayer de sauvegarder ces langues ?

.....
.....

3. Que reste-t-il encore à faire ?

.....
.....

ANNEXE IV

(à la note d'orientation)

ANALYSE SOMMAIRE DES REPONSES DES ETATS MEMBRES DE L'UNESCO
AU QUESTIONNAIRE SUR LE PATRIMOINE NON PHYSIQUE MONDIAL

I. LE QUESTIONNAIRE ET LES REPONSES : LES CHIFFRES

Près de trois pays sur quatre n'ont pas répondu au questionnaire qui leur avait été adressé dans le cadre de l'enquête mondiale sur le patrimoine non physique.

Le monde ayant été divisé en cinq groupes géographiques (8 avec les sous-groupes), il est utile (voir tableaux) d'indiquer quels sont les pays ayant répondu, ceux dont les réponses paraissent insuffisantes et, naturellement, ceux qui n'ont fourni aucune réponse.

A. EUROPE

(i) Europe occidentale et Canada : dix réponses pour 14 non-réponses

(ii) Europe orientale : trois réponses détaillées, une réponse insuffisante, sept non-réponses.

B. ETATS ARABES

Quatre réponses détaillées, deux réponses insuffisantes, 15 non-réponses.

C. AFRIQUE

Huit réponses détaillées, 35 non-réponses.

D. AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

(i) Caraïbes : une réponse détaillée, une réponse insuffisante, 16 non-réponses.

(ii) Amérique latine : sept réponses détaillées, 10 non-réponses.

E. ASIE ET PACIFIQUE

(i) Asie non continentale et Pacifique : cinq réponses détaillées et six non-réponses.

(ii) Asie continentale : deux réponses détaillées et 13 non-réponses.

Résumé

Au total, on a enregistré 41 réponses, 4 réponses insuffisantes et 115 non-réponses, ce qui signifie qu'environ 27 % seulement de l'ensemble des pays membres de l'Organisation ont répondu et que, par conséquent, un nouveau questionnaire sera sans doute nécessaire. Aucune estimation sérieuse quant aux besoins urgents des pays en matière de préservation du patrimoine non physique ne peut être avancée sur des bases aussi minces.

Pourcentage de réponses par groupe régional :

A. Europe

(i) Europe occidentale et Canada : 40 %

(ii) Europe orientale : 30 %

B. Etats arabes : 25 %

C. Afrique : 17 %

D. Amérique latine et Caraïbes

(i) Caraïbes : 8 %

(ii) Amérique latine : 40 %

E. Asie et Pacifique

(i) Asie non continentale et Pacifique : 40 %

(ii) Asie continentale : 18 %.

Groupe régional	Réponses	Réponses insuffisantes	Absence de réponse
A (i)	Allemagne (Rép. féd. d') Belgique Canada Chypre Danemark Espagne Irlande Norvège Pays-Bas Suisse		Autriche Finlande France Grèce Islande Israël Italie Luxembourg Malte Monaco Portugal Saint-Marin Suède Turquie

Groupe régional	Réponses	Réponses insuffisantes	Absence de réponse
A (ii)	Bulgarie République démocratique allemande URSS	Yougoslavie	Albanie Hongrie Pologne Roumanie RSS de Biélorussie RSS d'Ukraine Tchécoslovaquie
B	Koweït Qatar République arabe syrienne Tunisie	Afghanistan République islamique d'Iran	Algérie Arabie saoudite Bahreïn Egypte Emirats arabes unis Irak Jamahiriya arabe libyenne Jordanie Liban Maroc Mauritanie Oman Soudan Yémen Yémen démocratique
C	Burundi Kenya Malawi Mali Maurice Nigéria Seychelles Zambie		Angola Bénin Bostwana Burkina Faso Cameroun Cap-Vert Comores Congo Côte d'Ivoire Ethiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Libéria Lesotho Madagascar Mozambique Namibie Niger Ouganda République centrafricaine

Groupe régional	Réponses	Réponses insuffisantes	Absence de réponse
			République-Unie de Tanzanie Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Somalie Swaziland Tchad Togo Zaire Zimbabwe
D (i)	Iles vierges britanniques Suriname	Bahamas	Antigua-et-Barbuda Antilles néerlandaises Barbade Belize Cuba Dominique Grenade Guyane Haïti Jamaïque République dominicaine Saint-Christophe-et-Nevis Sainte Lucie Saint-Vincent-et-Grenadines Trinité et Tobago
D (ii)	Bolivie Chili Costa Rica Equateur Guatemala Mexique Pérou		Argentine Brésil Colombie El Salvador Honduras Nicaragua Panama Paraguay Uruguay Venezuela
E (i)	Australie Indonésie Japon Nouvelle-Zélande Sri Lanka		Fidji Maldives Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Samoa Tonga

Groupe régional	Réponses	Réponses insuffisantes	Absence de réponse
E (ii)	République de Corée Thaïlande		Bangladesh Bhoutan Birmanie Chine Inde Kampuchea démocratique Malaisie Mongolie Népal Pakistan Rép. dém. pop. lao Rép. pop. dém. de Corée Viet Nam

II. REMARQUES RELATIVES A CHAQUE ZONE GEOGRAPHIQUE

Bien entendu, il ne peut être ici question que d'observations relatives aux pays ayant fourni une réponse, plus ou moins détaillée, au questionnaire reçu, ce qui limite les considérations que l'on pourrait avancer au sujet des zones géographiques prises comme des ensembles.

A. EUROPE

(i) Europe occidentale et Canada

On peut voir d'emblée qu'une infrastructure, reconnue et soutenue par les Etats ainsi qu'une méthodologie comparable existent dans chacun des pays pour la préservation des traditions non verbales - la partie du patrimoine plus communément appelée folklore (musique, danse), les traditions orales faisant l'objet d'un soin plus muséographique et bibliographique. Les témoignages, même peu nombreux, qui permettent de reconstituer des caractères anciens, des usages, des légendes, des dialectes en voie de disparition, sont largement utilisés. A côté des savants et des scientifiques engagés dans cette entreprise de préservation, on trouve des minorités culturelles qui défendent essentiellement des langues apparemment menacées mais qui résistent par leur force propre. Nous avons donc affaire, d'une part à des initiatives de caractère muséographique et, d'autre part, à une autopréservation "militante" de la part de groupes qu'un niveau de vie généralement satisfaisant met à l'abri du besoin. La notion de préservation est donc largement acceptée dans son esprit sous ces deux formes, assimilée et institutionnalisée. Le Canada comprend de nombreuses minorités culturelles venues du monde entier au cours des ans et qui semblent maintenir leurs traditions de façon naturelle et volontaire à la fois. Il apparaît aussi clairement que ce sont les indigènes natifs du Canada qui mériteraient une attention et des efforts plus soutenus. Pour revenir en Europe occidentale, il est assez frappant d'observer que l'appareil institutionnel est d'autant plus important que les objets de préservation sont moins nombreux, comme si la conscience de leur rareté les revêtait d'une signification double. De toute évidence, le patrimoine non physique de cette région,

tel qu'il nous est livré dans ces réponses, peut être considéré dans son ensemble, par-delà les frontières, étant donné sa faible influence sur la vie sociale de ces pays. Les danses et les musiques sont davantage respectées comme des vestiges du passé que vécues au quotidien. Les langues régionales survivent naturellement lorsqu'un corps social suffisamment important continue de les pratiquer. Il convient néanmoins d'observer que l'intérêt pour toutes ces questions ne fait que croître.

(ii) Europe orientale

Dans les pays où les groupes ethniques sont variés et nombreux et où, en général, un système d'organisation socialiste de la société a été instauré, il est frappant d'observer le souci manifeste que l'on a de protéger les langues, danses et musiques qui auraient pu être menacées et de les diffuser dans la population, encourageant même les artistes à s'en inspirer. Notons que cet intérêt est plus proprement muséographique que social. Là encore, comme en Europe occidentale, c'est le mot "folklore" qui revient le plus souvent. C'est dire la distance qui a été prise par rapport à la valeur "sociale" de ses éléments constitutifs. L'Union soviétique, quant à elle, développe un ambitieux programme de conservation des langues multiples des ethnies qui peuplent son territoire, allant jusqu'à créer une forme écrite des langues orales et à inscrire ces dernières aux programmes d'études.

B. ETATS ARABES

On observe dans certains petits pays du Golfe persique, producteurs de pétrole, le souci authentique de préserver des usages que la modernisation soudaine met en péril, tandis que la Tunisie est soucieuse de conserver certains dialectes. La Syrie, pour sa part, fait preuve d'une volonté indéniable de remettre en usage certaines coutumes traditionnelles, encore qu'avec des moyens limités. L'Iran et l'Afghanistan, pour des raisons historiques opposées, ne donnent pas une vision claire de leurs situations respectives, ce qu'on peut déplorer. Le matériel recueilli est insuffisant pour nourrir une réflexion générale.

C. AFRIQUE

En Afrique, lieu d'une incroyable mosaïque d'ethnies qui a rendu le nationalisme d'autant plus fort, le besoin se fait sentir de mettre en valeur et de préserver tous les éléments d'un patrimoine immensément riche. Le souci du patrimoine non physique est évident et ses manifestations concrètes : on enregistre, on filme, on établit des bibliographies, on recueille des matériels.

Il n'a guère été reçu de réponses de cette partie du monde.

D. AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

(i) Caraïbes

Réponses incomplètes ou absence de réponses. L'accent est mis sur la diffusion par les mass media des langues locales sous forme de récits et pièces de théâtre et sur le folklore avec l'organisation de festivals. Il apparaît que peu d'efforts ont été déployés pour la préservation du patrimoine non physique et qu'on a conscience de la nécessité d'une aide internationale de l'Organisation.

(ii) Amérique latine continentale

De toutes les réponses reçues, ce sont les plus précises et les plus complètes. On y trouve révélés à la fois la faiblesse de l'infrastructure, le manque de moyens et la conscience aiguë de l'intérêt d'un inventaire du patrimoine non physique. Les pays font état de multiples cultures croisées, de syncrétismes en mouvement constant, de minorités indiennes nombreuses.

Il ressort des réponses que les pays n'ont qu'une notion assez vague de ce que suppose la préservation. Il existe des dispositions générales, mais le plus souvent, elles n'ont trait qu'au patrimoine physique, le patrimoine non physique, assimilé au folklore, s'exprimant dans le cadre de festivals et de concours. De tous les pays, c'est le Mexique qui semble faire l'effort le plus important, et les institutions spécialisées y abondent. A côté des langues, c'est la musique qui constitue certainement la richesse la plus exceptionnelle, avec les danses. Dans tous ces pays, il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'ethnomusicologie. Les moyens modernes d'enregistrement permettent d'obtenir facilement des résultats remarquables. Au-delà des problèmes purement logistiques, c'est la volonté de système qui fait encore défaut.

E. ASIE ET PACIFIQUE

(i) Asie non continentale et Pacifique

Le Japon, qui incarne, dit-on, le mariage réussi de la tradition et de la modernité, possède une législation extrêmement développée en matière de préservation du patrimoine non physique, et une méthodologie exemplaire qui ne laisse rien échapper. En Australie, les aborigènes font l'objet d'une attention particulière. En Nouvelle-Zélande, on trouve quelques classes bilingues mais nous sommes là en pleine muséographie, la barrière existant entre la société blanche et les aborigènes étant clairement marquée. Sri Lanka, qui possède des dialectes en voie de disparition, est visiblement dans l'incapacité matérielle de procéder à la collecte scientifique de leurs formes écrites et d'en assurer la préservation.

(ii) Asie continentale

Deux réponses encourageantes ont été reçues sur l'état de préservation du patrimoine de la Corée et de la Thaïlande (cette dernière évoque néanmoins la disparition progressive de la culture de certaines tribus). Il semble que l'on s'efforce surtout de préserver les rites et les cérémonies, avec tout leur appareil (danses, traditions orales, costumes).

III. LES NECESSITES URGENTES DANS TROIS DOMAINES :
TRADITIONS NON VERBALES, TRADITIONS ORALES, LANGUES

Malgré le faible nombre de réponses, on peut risquer un aperçu bref et sélectif de certains des besoins les plus urgents qui ont été formulés. Tentons donc de circonscrire ces besoins dans trois grands domaines :

- a) traditions non verbales
- b) traditions orales
- c) langues.

Nous avons pris le parti de choisir, région par région, quelques exemples des situations les plus marquantes.

A - (i)

- Belgique : (c) wallon, picard, gaumais
- Norvège : (a) traditions liées aux fiançailles et au mariage dans certaines régions
(b) traditions du peuple saami (Lapons)
(c) saami
- Espagne : (a) mélodies et danses "paloteos", "cintas", "espadas"
- Danemark : (b) Esquimaux du Groenland
- Irlande : (c) shelta (patois des gens du voyage)
- Chypre : (a) cérémonies de mariage, de naissance et de mort
(b) minorités turques, maronites et arméniennes
(c) dialecte maronite
- Canada : (a, b, c) Indiens

A - II

- Yougoslavie : (c) langues des groupes ethniques Cincari et Vlach
- Bulgarie : (a) danses rituelles, danses sur la braise, danses "kaloucharski" et "roussaliyski"

B -

- Qatar : (a) aucun ethnomusicologue dans le pays
- Koweït : (a) danses de femmes, chants de la mer
- Tunisie : (a) danses de la chevelure, danses maraboutiques, certaines danses funèbres, musique bédouine
(c) dialecte berbère

- République arabe syrienne : (a) cérémonies de mariage

C -

- Kenya : (c) langues elgon masai, elmolo et abasuba
- Malawi : (a) danses fintha, vimbuza, fwemba, kazukuta, litiwo et zoto ; rituels gule wamkulu, chisamba, jando, lupanga, chinamwali, lingaka, vimbuza
(b) cultures minoritaires sena, yawo, ngoni, nyakyusa, ngone, tonga

(c) langues lomwe, ngonde, sena, senga, nyakyusa, phoka, ngoni

Bénin : (a) musique, sato

Burundi : (a) rites funéraires des barni (rois)

Seychelles : (a) danses sega, bonmkaryon ; instruments traditionnels : zez, bonm, makalapo, tambour sega, mouloumpa

Maurice : (a) danses des Bhojpuri

(c) bhojpuri

D - (i)

Iles Vierges
britanniques : (a) musique des orchestres Fungi

D - (ii)

Bolivie : (c) uru-chipayas, guarani, chiquitano, moxeno, tacana, moseten, pano

Costa Rica : (a) danses "cuadrilla", "diablitos", "sorbon", et "negritos" ;
musique calypso

(c) boruca et terraba

Pérou : (c) langues kauki, aq'aru et yauyos

Equateur : (c) langues cofan, tetete, siona, secoya, shuar, achuar, zaparo, waorani, capaya et colorado

Chili : (a) danses chapecao, costillar, cielito, pavo et trastrasera ;
musique tonada ; rites et cérémonies cauzulor et talatur

(c) aymara, cunsa, mapuche, qawasqar ou alacalufe, yagan ou yamana

E - (i)

Nouvelle-
Zélande : (a) instruments : koauau, putorino, nguru

(c) maori

Sri Lanka : (a) danses kandyan

(c) langue veddah

E - (ii)

République
de Corée : (a) danses namhae-pyolsin-kut ; musique sinawi ; rituels et
cérémonies kyonggi-do todang kut

- Thaïlande : (a) danses fon phi mod, phi peng, lao jia, lao khao, saw, jurieng et kandrum ; musique salaw
- (b) culture des tribus des collines et leurs langues.

Il ne fait aucun doute que ces précisions fournies par les Etats membres correspondent à des nécessités évidentes. C'est donc sans risque que l'on peut recommander des actions ou des appuis dans ces cas précis. Cela pourrait par ailleurs aider à mieux établir l'état exact de conservation et de préservation du patrimoine non physique dans ces pays, à défaut des autres, et fournir de nouvelles clés d'investigation pour la réalisation de cet inventaire.

IV. CONCLUSIONS PROVISOIRES

Le Plan à moyen terme (1984-1989) définit le patrimoine non physique comme recouvrant "les signes et les symboles transmis à travers les arts, la littérature, les langues, les traditions orales, l'artisanat, le folklore, les mythes et les croyances, les valeurs, les usages, les rites et les jeux". Dans le Programme et budget pour 1984-1985, il a été décidé d'entreprendre "une enquête auprès des Etats membres en vue d'établir un inventaire de leur patrimoine non physique, de faire le bilan des actions de préservation déjà réalisées et de déterminer leurs nouveaux besoins dans ce domaine" (par. 11125). Au vu des premiers résultats d'un questionnaire simple, aisé de compréhension, utile pour des démarches futures et des actions précises, il pourrait être opportun de chercher par le biais d'un nouveau questionnaire comportant trois ou quatre questions simples, à voir si l'intérêt des Etats membres se confirme ou non et d'estimer celui de leur population et l'esprit dans lequel ils envisagent la préservation de traditions multiples en voie de disparition ou d'affaiblissement.

Dans le même temps, le premier questionnaire (éventuellement amputé de sa partie "infrastructure") pourrait être renvoyé à toutes les institutions locales concernées des pays ayant répondu.

ANNEXE V

(à la note d'orientation)

ELEMENTS D'UN PLAN POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
NON PHYSIQUE DANS LES ANNEES 1990

(Proposition destinée à servir de base de discussion)

I. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NON PHYSIQUE EN GENERAL

A. Activités réalisables par tranches de deux ans

1. Enquête

- | | |
|-----------|---|
| 1990-1991 | Etablir l'inventaire des institutions et des spécialistes s'occupant du patrimoine non physique |
| 1992-1993 | Recueillir les réponses au nouveau questionnaire sur l'état des travaux de sauvegarde |
| 1994-1995 | Analyser les réponses au questionnaire et en tirer des conclusions pour les travaux futurs. |

2. Recueil de principes directeurs

- | | |
|-----------|--|
| 1990-1991 | Elaborer des principes directeurs pour la collecte du patrimoine non physique |
| 1992-1993 | Vérifier les principes directeurs en les appliquant à des projets pilotes concrets |
| 1994-1995 | Publier un recueil des principes directeurs vérifiés. |

3. Typologie

- | | |
|-----------|---|
| 1990-1991 | Elaborer un schéma général de classification du folklore (à l'échelle mondiale) |
| 1992-1993 | Constituer un registre détaillé du folklore (moindre niveau d'abstraction) |
| 1994-1995 | Etablir des classifications régionales du folklore (niveau le plus concret). |

4. Collection de monographies

- | | |
|-----------|--|
| 1994-1995 | Rédiger les premiers numéros d'une collection intitulée "Trésors du patrimoine non physique" |
|-----------|--|

- 1996-1997 Publier les premiers numéros de la collection
- 1998-1999 Publier les numéros suivants de la collection.
- 5. Archives
 - 1994-1995 Collecter les premiers matériels pour la constitution d'archives audiovisuelles sur les traditions menacées de disparition
 - 1996-1997 Créer le département des enregistrements sonores de ces archives (cassettes, disques)
 - 1998-1999 Créer le département des enregistrements visuels de ces archives (films, vidéocassettes).
- 6. Femmes
 - 1994-1995 Entreprendre des études sur les femmes en tant que dépositaires des traditions
 - 1996-1997 Publier des brochures sur les femmes en tant que dépositaires des traditions
 - 1998-1999 Produire des clips télévisés sur les femmes en tant que dépositaires des traditions.
- B. Activités exigeant une certaine continuité
 - 1. Inventaires

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue d'inventorier les traditions culturelles menacées.
 - 2. Collecte

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue de collecter des éléments du patrimoine non physique.
 - 3. Recherche

Soutenir la recherche locale sur les traditions culturelles en voie de disparition.
 - 4. Diffusion

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue de faire connaître le patrimoine non physique.
 - 5. Revitalisation

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue de revitaliser les traditions menacées de déformation ou de disparition.
 - 6. Activités interculturelles

Lancer et soutenir des activités interculturelles dans les domaines de l'inventoriage, de la collecte, de l'étude, de la diffusion et de la revitalisation du patrimoine non physique.

7. Festivals

Soutenir l'organisation de festivals endogènes ou interculturels contribuant à la sauvegarde ou à la revitalisation des manifestations du patrimoine non physique.

8. Réunions

Soutenir et encourager des rencontres entre représentants de cultures dont les traditions sont pareillement menacées.

9 Formation

Organiser des cours de formation à l'inventoriage, la collecte, la documentation, l'archivage des matériels documentaires et/ou l'utilisation de ces matériels à des fins de diffusion ou de revitalisation.

10. Actions de sauvegarde entreprises au niveau mondial

Encourager le lancement et le soutien d'actions mondiales en vue de sauvegarder ou d'illustrer par des documents les cultures autochtones dans différentes régions du monde où elles sont menacées de disparition, par exemple en accordant une assistance technique et financière qui permette de les filmer.

II. TRADITIONS NON VERBALES ET SEMI-VERBALES

A. Activités réalisables par tranches de deux ans

1. Danses traditionnelles

1990-1991 Etablir un inventaire des danses traditionnelles encore pratiquées dans les différentes régions du monde

1992-1993 Coordonner les travaux entrepris en vue d'inventorier les archives filmées des danses traditionnelles dans le monde

1994-1995 Accorder une aide technique et financière en vue de filmer les danses traditionnelles dans différents pays.

2. Musique traditionnelle

1990-1991 Etablir un inventaire des différentes formes de musique traditionnelle encore pratiquées et des instruments utilisés

1992-1993 Coordonner les travaux entrepris en vue d'inventorier les archives sonores (disques, cassettes) de la musique et des chants traditionnels dans le monde

1994-1995 Accorder une aide technique et financière pour l'enregistrement de musique et de chants traditionnels dans différents pays.

3. Théâtre traditionnel ou populaire

- 1994-1995 Soutenir les actions entreprises en vue d'inventorier le théâtre traditionnel ou populaire dans différentes régions du monde
- 1996-1997 Constituer une documentation sonore et/ou filmée sur le théâtre traditionnel ou populaire de différents pays
- 1998-1999 Soutenir la production de pièces de théâtre populaire ou de spectacles de marionnettes, notamment dans les langues autochtones, en vue de renforcer les valeurs des groupes traditionnels.

B. Activités exigeant une certaine continuité

1. Rites, cérémonies et jeux traditionnels

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue d'inventorier, d'illustrer, par des documents, de faire connaître et de revitaliser les rites et cérémonies traditionnels.

2. Médecine, cuisine et autres formes de savoir-faire traditionnel

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue d'inventorier, d'illustrer par des documents, de faire connaître par des publications ou d'autres moyens de diffusion les diverses formes de savoir-faire traditionnel (utilisation des herbes et plantes médicinales, cuisine, nutrition, etc.).

3. Techniques et artisanat traditionnels

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue d'inventorier, d'illustrer par des images (séries de diapositives ou vidéocassettes) ou par des documents imprimés, les techniques traditionnelles dans différents domaines comme l'agriculture, la construction d'habitations, la fabrication et l'ornementation des vêtements, l'ornementation faciale, la coiffure, les diverses formes d'artisanat (vannerie, travail du métal ou du bois, poterie, etc.).

4. Gestes et mimiques

Inventorier, collecter et illustrer par des documents les gestes ou les mimiques propres à certains groupes et constituant des modes de communication traditionnels, secrets et codés.

5. Croyances et superstitions

Inventorier et collecter les croyances et les superstitions populaires caractéristiques de certaines régions ou de certains groupes culturels.

III. TRADITIONS ORALES

Activités exigeant une certaine continuité

1. Institutions

Accorder un appui technique et financier aux institutions s'occupant de collecter et de publier des données sur les traditions orales dans différentes régions du monde et aider à créer d'autres organismes de ce genre.

2. Collecte des traditions de caractère narratif

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue de collecter les traditions orales de caractère narratif (mythes, légendes, récits, devinettes, anecdotes, ballades, histoire, etc.).

3. Collecte des traditions de caractère non narratif

Soutenir les actions entreprises au niveau local en vue de collecter les traditions orales de caractère non narratif (dictons populaires, formules de bénédiction, insultes, phrases difficiles à prononcer, formules de bienvenue et d'adieu, jargon professionnel, etc.).

4. Publication et diffusion

Publier et diffuser les résultats de la collecte des traditions orales de caractère narratif ou non narratif, les faire connaître par les médias (radio et télévision en particulier) et dans les écoles, ainsi que par l'intermédiaire d'audiothèques rurales.

IV. LANGUES

Activités exigeant une certaine continuité

1. Atlas linguistiques

Elaborer des atlas linguistiques pour l'Afrique, l'Amérique latine (langues indiennes) et le Pacifique.

2. Typologie

Elaborer des typologies nouvelles pour les politiques linguistiques de l'Afrique, de l'Amérique latine et du Pacifique.

3. Grammaires et dictionnaires

Aider à élaborer des grammaires, des dictionnaires et des abécédaires pour les langues qui en sont dépourvues.

4. Textes de lecture

Elaborer des textes de lecture rédigés dans des langues autochtones pour que ces langues puissent être utilisées à des fins éducatives.

5. Programmes audiovisuels

Produire des programmes audiovisuels dans des langues autochtones en vue de renforcer l'emploi de ces langues.

6. Enregistrements

Faire des enregistrements des langues en voie de disparition pour que les générations futures sachent comment elles se prononcent.

7. Sauvegarde et interprétation des manuscrits anciens

Rechercher, inventorier, interpréter et publier les manuscrits anciens écrits dans des langues autochtones ou peu courantes.